

# La Coordination rurale dénonce un "agricide sournois"

© 31.01.23



De gauche à droite, Sophie Lenaerts, Véronique Le Flo'h et Patrick Legras lors des vœux de la Coordination rurale à la presse le 30 janvier 2023. © Benoît Devault

La Coordination rurale s'inquiète du sort des agriculteurs français face à la conjoncture.

"Des prix pas des primes", "et moins de déprime". La nouvelle présidente de la Coordination rurale, Véronique Le Flo'h, est revenue aux fondamentaux de son syndicat le 30 janvier 2023, face à la presse pour ses traditionnels vœux. L'occasion aussi de regretter la baisse des installations "faute de prix suffisants", et la perte de 70 000 agriculteurs en 10 ans qui sont, selon elle, le signe d'un "agricide sournois en France". Véronique Le Flo'h réclame "une réforme profonde des politiques touchant à l'agriculture et à la souveraineté alimentaire", et une protection des agriculteurs contre les effets "délétères du libre-échange à outrance". Le syndicat continue d'ailleurs de plaider pour une "exception agricole" dans les accords commerciaux.

## Les dangers de la "financiarisation"

Véronique Le Flo'h a également alerté sur la situation financière des exploitations avec "des emprunts supérieurs aux investissements". Elle s'inquiète de l'arrivée de "financiers et industriels au capital des exploitations, parfois grâce à

l'effacement de dette". La Pac en a aussi pris pour son grade "les objectifs de prix dignes pour les producteurs et accessibles au consommateur ne sont pas remplis", complète Sophie Lenaerts, la vice-présidente de l'organisation syndicale.

## Haro sur les "surnormes"

Pour rétablir les rapports de force sur les marchés, la Coordination rurale a réinsisté son souhait de voir un rééquilibrage des normes. "La réglementation ? Pas de problème, mais ça doit être pour tout le monde, y compris l'import", a rappelé Patrick Legras, membre du comité directeur du syndicat. Dans le dossier des néonicotinoïdes, il a regretté leur interdiction et averti d'une hausse importante des indemnités si la jaunisse réapparaît. Il souhaite également que les betteraviers engagés avant la décision du ministère puissent se retirer des contrats de production.